

Le 20 octobre 2011

Le Syctom, partenaire des grandes métropoles du monde pour relever le défi des déchets



Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, a signé mercredi 12 octobre, une convention avec la Corporation Andine de Développement (CAF), la banque publique de développement sud-américaine (du Brésil au Mexique), qui soutient des projets portés par les collectivités locales au service du développement durable et humain. Le Syctom a répondu favorablement à la demande de coopération de la CAF afin de lui apporter son expertise en matière de traitement métropolitain des déchets ménagers, et de contribuer au développement socio-économique des peuples d'Amérique latine. Cette coopération entre la CAF et le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, prendra la forme principalement d'échanges d'informations, de consultations, d'organisation de forums, d'échange d'experts, de recherches ou encore de publications conjointes, sans engagement financier du Syctom.

Pour François Dagnaud, Président du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, « le Syctom est heureux de faire bénéficier d'autres pays de son savoir-faire en termes de traitement des déchets, mais aussi de son expérience de gouvernance à l'échelle d'une grande métropole. C'est en instaurant des relations d'échanges et de partage de bonnes pratiques que l'on pourra contribuer à la mise en place d'un service public de traitement des déchets de qualité en Amérique du sud ».

Cette convention vise donc à aider les pays d'Amérique latine à promouvoir le développement durable, en prévenant la production des déchets à la source, en encourageant le recyclage matière et organique, en valorisant au mieux les déchets selon leur nature, et en veillant à la meilleure intégration architecturale de ces équipements d'écologie urbaine.

Contact : Magali Memponte – Direction de la Communication – 01 40 13 40 72 – memponte@syctom-paris.fr

